

La compétitivité territoriale : Analyse par les facteurs et les indicateurs de compétitivité

Reda NACIRI

Doctorant en sciences économiques à la faculté des sciences
économiques, juridiques et sociales de Salé – Université Mohamed V, Rabat
redaeco2005@gmail.com

Résumé :

La compétitivité des territoires est un champ d'investigation qui a préoccupé les chercheurs et les décideurs publics depuis plusieurs années. En effet, plusieurs travaux théoriques et études pratiques ont été réalisés afin de déceler les sources de cette compétitivité et de développer des instruments permettant son appréciation et sa mesure.

Le présent article présente, après un développement conceptuel de la notion de compétitivité territoriale, une mise en relief des principaux facteurs et des principaux indicateurs de cette compétitivité.

Mots clés : compétitivité, attractivité, territoire, externalité, cluster, pôle de compétitivité.

Abstract :

The competitiveness of territories is a field of investigation that has preoccupied researchers and public decision-makers for several years. Therefore, several theoretical works and practical studies have been realized in order to identify the sources of this competitiveness and to develop instruments for its appreciation and measurement.

This article presents, after a conceptual development of the notion of territorial competitiveness, an emphasis on the main factors and the main indicators of this competitiveness.

Key words : competitiveness, attractiveness, territory, externality, Cluster, competitiveness cluster.

Introduction

Depuis plusieurs années, la mobilité de l'investissement est devenue un phénomène important. En fait, animé par la recherche de conditions plus favorables pour le développement de leurs investissements, les investisseurs ont été amenés à la prospection des territoires qui offrent les meilleurs avantages.

Par conséquent, cette mobilité des investissements était à l'origine d'une concurrence acharnée entre pays afin de faire venir le maximum d'investisseurs sur leurs territoires. Cette concurrence s'est manifestée au départ par les encouragements fiscaux avant de se transformer en une action sur l'ensemble des dimensions de compétitivité des territoires d'accueil.

En effet, la notion de compétitivité territoriale, se situant au carrefour des théories de développement économique et de développement spatial, est devenue une notion incontournable dans les politiques d'attractivité d'investissements et son importance s'affirme de plus en plus dans la définition des politiques de développement.

Conscients des implications de la compétitivité territoriale sur l'optimisation des politiques publiques sectorielles et spatiales, de nombreux pays mènent depuis plusieurs années des réflexions sur la compétitivité de leurs composantes territoriales (régions, villes, agglomération, etc.). Cependant, cette notion de compétitivité territoriale reste entachée de certaine ambiguïté du fait de son utilisation pour des échelles territoriales variées.

Afin de cerner les dimensions de cette notion, le présent article tentera de développer l'analyse conceptuelle avant de mettre la lumière sur les principaux facteurs qui expliquent cette compétitivité et les principaux indicateurs qui permettent son appréhension et sa mesure.

1 La notion de compétitivité territoriale

Avant de définir la compétitivité territoriale, faut-il bien visiter les significations des deux notions qui la composent. La notion de compétitivité³¹² est empruntée du champ d'analyse réservé aux entreprises. Cette notion synthétise l'ensemble des facteurs qui permettent à une entreprise de se situer dans une position avancée sur le marché. Elle correspond à la capacité dont dispose une entreprise à un moment donné pour résister à ses concurrents. L'évolution des parts de marché des entreprises est fondamentale pour estimer leurs compétitivités. En fait, la rentabilité ou la productivité ne sont que des mesures partielles d'un ensemble plus étendu qui s'appelle compétitivité.

D'autre part, la notion de territoire prend en compte l'espace géographique ainsi que les réalités humaines qui se produisent dessus. Ces réalités sont d'ordres politiques, économiques, sociaux et culturels. Guy Di Méo considère que "*Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire*"³¹³. La notion de territoire suppose aussi l'existence de frontières ou de limite selon qu'il s'agisse de territoire politique ou de territoire naturel. En fait, un territoire se traduit finalement par les composantes infranationales constituant un pays (agglomérations, villes, régions,...).

³¹² PricewaterhouseCoopers Développement pour le compte du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. (s.d). Les facteurs et indicateurs de la compétitivité des entreprises de services rendus à l'industrie. p 1 -3.

³¹³ Guy Di Méo. (1996). Les territoires du quotidien. p 40.

Relativement au concept de compétitivité territoriale, plusieurs définitions ont été présentées par des organismes qui traitent des questions territoriales. Chacun de ces organismes propose une définition sensiblement différente selon l'échelle territoriale qu'elle aborde et selon les préoccupations centrales de ses travaux.

En effet, Cambridge Econometrics considère que « *la compétitivité d'une région dépend d'un ensemble de facteurs qu'elle procure aux entreprises en leur permettant d'affronter avec succès la compétition sur le marché local, national et international* »³¹⁴. Cette définition met l'accent sur les ressources offertes par le territoire aux entreprises afin de leur permettre d'occuper une position forte sur le marché. En effet, d'après cette définition, l'avantage compétitif ou l'avantage concurrentiel accordé par le territoire aux entreprises constitue l'élément principal qui forge la compétitivité du territoire.

D'un autre côté, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) définit la compétitivité d'un territoire comme « *la capacité de produire des biens et services qui passent le test des marchés internationaux, tout en maintenant des niveaux de revenus élevés et durables* »³¹⁵. Cette définition, en plus de l'importance qu'elle accorde au rôle du marché dans la détermination de la compétitivité, elle met l'accent sur les capacités productives du territoire et sa capacité de distribution de revenus élevés.

Les deux définitions présentées s'accordent sur le rôle central du marché, qui lui seul détermine en définitive le niveau de compétitivité d'un territoire. D'autre part, chacune d'elles apporte un angle de vue supplémentaire. Celle de Cambridge Econometrics met l'accent sur les facteurs de compétitivité (les ressources) alors que celle de l'OCDE met en évidence les indicateurs de compétitivité (part de marché, revenu).

2 Les facteurs de compétitivité territoriale

2.1 Les facteurs de compétitivité d'après les choix individuels des entrepreneurs

Parmi les études réalisées à propos des facteurs de compétitivité territoriale figure celle menée par l'institut des recherches économiques de Munich (Institute for Economic Research, Munich) pour le compte de la Commission de l'Union Européenne. Cette étude³¹⁶ a procédé par une démarche consistant à relever les facteurs de compétitivité des régions à partir de l'identification des facteurs qui ont orienté les choix individuels des entrepreneurs pour la localisation de leurs activités. L'étude s'était basée sur une enquête portant sur neuf milles industriels dans cinquante-cinq régions de l'Union Européenne.

L'étude a relevé des facteurs déterminant la localisation des entreprises qui font l'objet de préconisations spécifiques. Il s'agit notamment des facteurs suivants :

³¹⁴ Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD). (2003). Note sur la compétitivité territoriale. p 1et 2.

Document fait référence à : (Cambridge Econometrics. (1998). Regional Competitiveness Indicators : a final report submitted to DGXVI of the European Commission, Ronéo, Cambridge, septembre).

³¹⁵ Matouk B. & al. (2014). De la compétitivité des pays: Cas de l'Algérie à travers les IDE. Global Journal of Management and Business Research. p 56.

Document fait référence à : (OCDE. (1996). Industrial competitiveness, Paris).

³¹⁶ Direction de l'Aménagement du Territoire, Maroc. (2002). La compétitivité territoriale, Rapport de synthèse. p 18.

Document fait référence à : (Institute for Economic Research, Munich. (1990). An empirical assessment of factors shaping regional competitiveness in problem regions", W NAM, G NERB, H RUSS, IFO, Munich).

- L'ampleur de l'activité d'innovation ;
- Les aspects quantitatifs et qualitatifs de la main-d'œuvre ;
- L'offre logistique en considérant les aspects de coût et de qualité ;
- L'accessibilité aux télécommunication et technologies de l'information et des communications ;
- La proximité de la matière première ;
- La disponibilité de terrains, bâtiments, parcs d'activité ;
- L'environnement économique : tissu industriel, système local de production ;
- Le cadre de vie : logement, équipements et services publics ;
- L'articulation horizontale et verticale des politiques publiques.

Cette étude établit aussi que la présence d'un seul facteur sur un territoire ne constitue pas une raison suffisante pour l'implantation des entreprises. C'est la combinaison de plusieurs facteurs sur un même lieu qui incite à la localisation.

Par ailleurs, l'étude établit une forte corrélation entre le PIB par habitant, considéré comme principal indicateur de compétitivité territoriale, et trois facteurs quantifiables :

- L'ampleur de l'activité d'innovation, approchée par le nombre de demandes de brevets ;
- L'accessibilité de la région, approchée par les connexions routières portuaires et aéroportuaires ;
- La qualification de la main-d'œuvre approchée par le niveau d'instruction des personnes âgées de 25 à 49 ans.

D'après l'étude, ces facteurs expliqueraient à eux seuls près des deux tiers des écarts constatés entre les PIB par habitant des régions étudiées.

2.2 L'analyse des facteurs de compétitivité par le capital territorial

Dans le cadre de ses travaux, l'observatoire Européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) établit une analyse des facteurs de compétitivité territoriale à travers la notion de capital territorial.

Pour LEADER, « *le capital territorial représente l'ensemble des éléments dont dispose le territoire sur le plan à la fois matériel et immatériel, et qui peuvent constituer, sur certains aspects, des atouts, et pour d'autres, des contraintes* »³¹⁷. Selon LEADER, le capital territorial renvoie à ce qui fait la richesse du territoire. Les éléments constitutifs de ce 'capital territorial' peuvent être scindés en huit composantes :

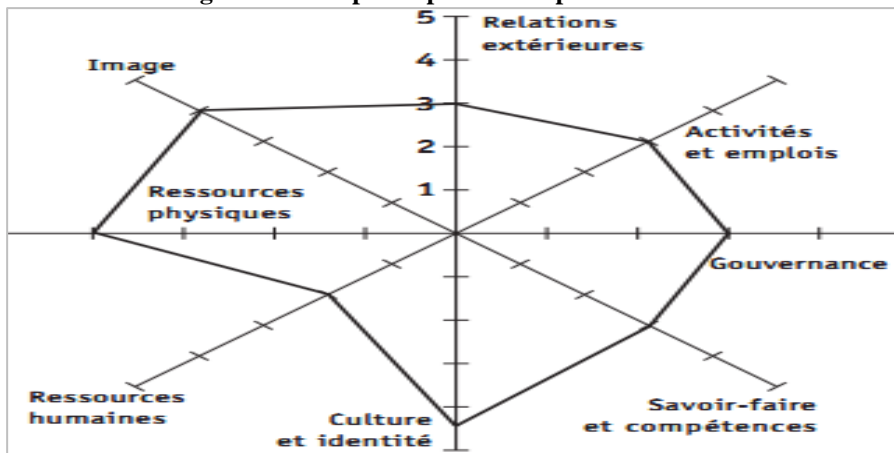
- Les ressources physiques : Il s'agit principalement des ressources naturelles à la disposition du territoire, de ses équipements et de ses infrastructures ainsi que de son patrimoine historique et architectural ;
- Les ressources humaines : constituées par la population résidente et sa structuration sociale ;

³¹⁷ Farrell, G. & Thirion, S. (1999). La compétitivité territoriale : Construire une stratégie de développement territorial à la lumière de l'expérience LEADER, Fascicule 1. p 21.

- Les activités et les entreprises : caractérisées par la nature des activités exercées, les formes d'organisation du travail et les liaisons intersectorielles ;
- Les marchés et les relations externes: le capital territorial dépend de la capacité des firmes qui y sont installées à s'intégrer aux différents marchés ou encore à participer aux réseaux d'échanges et de promotion ;
- Les savoir-faire et les compétences : matérialisés par la maîtrise des technologies et la recherche et développement ;
- La gouvernance : le capital territorial dépend aussi des institutions et des administrations locales, des règles du jeu politique ainsi que du dynamisme des acteurs ;
- La culture et l'identité du territoire : Les normes et les valeurs sociales partagées par les acteurs du territoire, leurs intérêts et leur forme de reconnaissance ;
- L'image et la perception du territoire, tant internes qu'externes, constituent aussi des traits caractéristiques (atouts ou handicaps) qui fondent ce capital.

Pour LEADER, chacune de ces composantes peut être évaluée au moyen d'une note attribuée d'une manière plus ou moins objective. L'avantage étant de pouvoir tracer des profils de capitaux territoriaux.

Figure 1: Exemple de profil de capital territorial



Source : LEADER

2.3 La gouvernance territoriale comme facteur de compétitivité

Dans le cadre des examens territoriaux qu'elle réalise, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)³¹⁸ présente un cadre d'analyse des facteurs de compétitivité spécifique aux territoires urbains. D'après cette analyse, des atouts structurels traduisent la compétitivité d'une ville et se matérialisent dans l'accessibilité, la qualité de vie, la structure industrielle et la base cognitif.

Par ailleurs, la gouvernance est considérée par cette analyse comme facteur incontournable de compétitivité des villes. En fait, cette gouvernance se concrétise par le

³¹⁸ Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). (2006). Examens territoriaux de l'OCDE Villes, compétitivité et mondialisation. p 276.

degré d'intégration des politiques locales et par la coopération entre secteur public et secteur privé et l'existence des structures d'interaction entre enseignement/recherche et entreprise.

Cette importance accordée à la gouvernance territoriale corrobore les idées défendues par les spécialistes de l'analyse territoriale. Ceux-ci mettent l'accent sur l'importance du réseautage et des relations sociales entre les acteurs d'un territoire dans la construction de leurs relations économiques et dans le renforcement de la compétitivité territoriale. En effet, l'existence d'une confiance mutuelle et des interactions fréquentes stimule l'innovation et enrichi le capital immatériel du territoire.

L'analyse de l'OCDE prend également en considération les facteurs supra-territoriaux (nationaux et internationaux). En effet, les stratégies sectorielles et le contexte macroéconomique et politique national ainsi que l'évolution économique structurelle et le développement géopolitique au niveau international peuvent jouer en faveur ou en défaveur de la compétitivité d'un territoire.

2.4 Les économies externes comme facteurs de compétitivité

La notion d'économies externes est fondamentale pour les études de compétitivité territoriale. Cette notion a été développée par des économistes (Marshall, Pigou) qui ont démontré que la compétitivité des entreprises ne se base pas que sur les seuls facteurs classiques de production (capital, travail), mais elle se base aussi sur un ensemble de facteurs qu'ils puisent dans leurs environnements. Selon la discipline scientifique qui l'aborde, ce résidu de facteurs est désigné différemment. On trouve donc les termes d'externalité, d'économie externe, d'effet externe et d'économie d'agglomération.

La notion d'économies externes invoque l'idée que les actions d'un agent économique produisent un impact positif ou négatif sur le bien-être et le comportement d'autres agents sans que cet impact ne soit pris en compte dans les calculs de l'agent qui le génèrent.

En fait, les apports de Marshall relatifs aux économies externes ont été affinés par les spécialistes de l'économie spatiale sous l'intitulé d'économie d'agglomération³¹⁹. Ces derniers ont distingué entre deux types d'économie d'agglomération ; les économies de localisation et les économies d'urbanisation.

Les économies de localisation représentent les avantages provenant de la proximité d'entreprises de la même branche. Ces économies externes regroupent les gains tirés de la présence d'un bassin d'emploi compétent, de la présence de sous-traitants et de fournisseurs spécialisés, des économies dans les coûts de transaction, des transferts de connaissances relatives aux métiers de la branche, du capital social qui se crée dans la communauté d'entreprises de la même branche, etc.

Les économies d'urbanisation représentent les gains extérieurs à la branche d'activités mais internes à l'économie locale. Ces gains proviennent de la proximité d'entreprises de plusieurs branches. Ce type d'économies est très fréquent dans les aires métropolitaines qui offrent une densité et une variété d'acteurs facilement accessibles. Ils regroupent également la variété des services aux entreprises, les économies d'échelle, les économies d'investissement dans les infrastructures, etc.

En conséquence, un territoire donnant accès à des économies externes importantes ou produisant des externalités positives est considéré plus compétitif. La notion d'économies

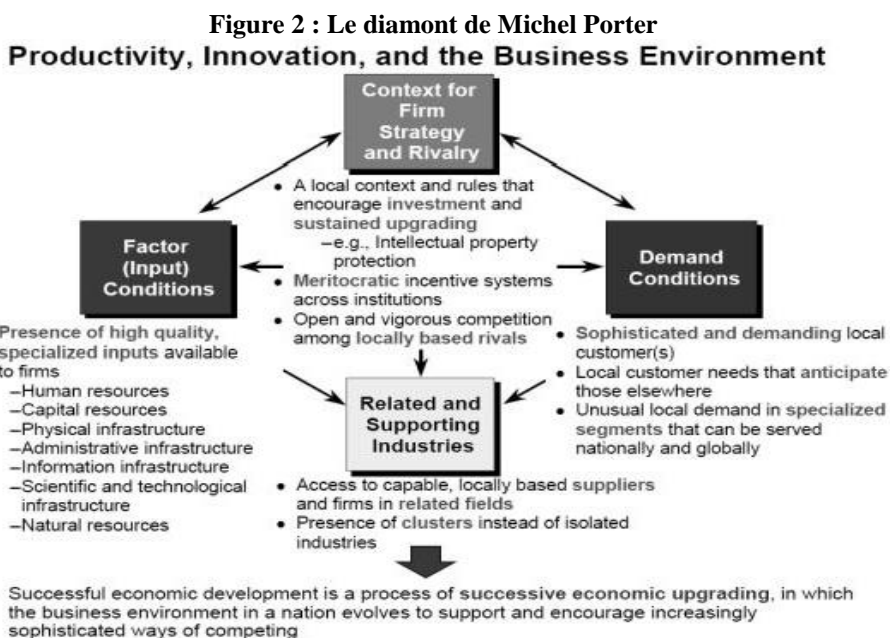
³¹⁹ Gauthier, B., Lapointe, A & Laurin, F. (2003). Les économies d'agglomération et la croissance des régions dans l'union européenne. p 213 - 227.

externes élargi ainsi le spectre des facteurs de compétitivité territoriale en intégrant les avantages issus de l'agglomération des activités économiques.

2.5 Les facteurs de compétitivité à travers l'optique des clusters

Michael Porter, professeur à la Harvard Business School, a défini le cluster comme «une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes d'industries connexes et d'institutions associées (universités, agences de normalisation ou organisations professionnelles, par exemple) dans un domaine particulier, qui s'affrontent et coopèrent»³²⁰.

Dans son analyse des clusters, M. Porter montre que le cluster possède un avantage concurrentiel déterminant tiré de la proximité des acteurs. Cette proximité développe et intensifie les interactions entre quatre facteurs complémentaires constitutifs de l'avantage compétitif régional, synthétisés par le 'diamant'³²¹ de M. Porter :



Source: Michael Porter, Diamond of competitive advantage, 2004

- Les ressources (factor conditions), qui incluent les facteurs de production utilisés par les entreprises du cluster : la main d'œuvre notamment scientifique et technique, le capital, les infrastructures et les ressources naturelles ;

- L'environnement politique, législatif et économique (context for firm, strategy and rivalry) qui doit être sain et stable et doit encourager l'investissement, l'innovation et la concurrence ;

³²⁰ Porter, M. (2000). Location, Competition, and economic development: Local Clusters in a global economy. Economic Development Quarterly. p 16.

³²¹ Largier, A., Lartigue, S. & al. (2008). Clusters mondiaux : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. p 10, 11 et 48.

- Un marché local de qualité et en quantité suffisante (demand conditions) : des consommateurs avisés et exigeants poussent les entreprises à toujours plus d'innovation et de qualité ;

- Un tissu local riche de fournisseurs et d'industries connexes ou d'assistance (related and supporting industries).

Le cluster est ainsi considéré comme un écosystème qui se renforce à partir de ses ressources internes et qui génère de la richesse de manière endogène. Les quatre éléments du diamant de M. Porter, réunis dans un même cluster, produisent un effet bénéfique en accroissant à la fois la productivité, l'innovation et l'entrepreneuriat. Le cluster constitue ainsi, l'exemple emblématique des territoires compétitifs.

3 Les indicateurs de compétitivité territoriale

Les indicateurs de compétitivité territoriale constituent des révélateurs qui permettent de repérer les territoires compétitifs. Chaque indicateur fournit une traduction chiffrée de l'une des caractéristiques principales de ces territoires. En effet, pour identifier les territoires compétitifs, il faut mobiliser un ensemble d'indicateurs en mesure de renseigner sur les différentes facettes de la compétitivité.

En fait, plusieurs batteries d'indicateurs ont été développées par les organismes se préoccupant des questions territoriales. Certains de ces indicateurs décèlent les capacités productives du territoire, d'autres révèlent ses capacités attractives.

3.1 Les indicateurs relevant de la capacité productive

La compétitivité d'un territoire peut être appréhendée à travers sa capacité à produire de la richesse et à trouver des débouchés pour ses produits. Trois indicateurs peuvent être présentés à cet égard ; le PIB par habitant, la part de contribution à la production nationale et la part de participation aux exportations nationales.

Le PIB par habitant :

Le PIB par habitant est le principal indicateur utilisé pour l'appréciation de la compétitivité territoriale³²². En plus de la simplicité de son interprétation, cet indicateur présente l'avantage de fournir une image globale des activités de production et permet de résumer plusieurs réalités économiques, démographiques et sociales du territoire. Il exprime la capacité du système économique territorial à produire de la richesse et estime les possibilités de distribution de revenus. Il permet aussi de réaliser des comparaisons intéressantes entre territoires lorsqu'il est exprimé en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA³²³). Cet indicateur peut être analysé plus aisément à partir d'une décomposition en trois facteurs. L'équation suivante formalise cette décomposition :

$$\frac{PIB}{Population} = \frac{PIB}{Emploi} \times \frac{Emploi}{Actifs potentiels} \times \frac{Actifs potentiels}{Population}$$

Cette équation rend compte de plusieurs dimensions essentielles de la compétitivité :

³²² Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement (CEPOD). (2003). Note sur la compétitivité territoriale. p 3.

³²³ Parité de pouvoir d'achat (PPA) : Cette technique permet de neutraliser l'indicateur calculé de l'effet de la différence, d'un territoire à l'autre, de la valeur intrinsèque de la monnaie utilisée dans les calculs.

- La productivité moyenne, calculée par le PIB territorial rapporté au nombre d'emploi, exprime l'efficacité du système de production local et le rendement du facteur travail.

- Le taux d'emploi, calculé par le rapport entre le nombre d'emploi et le nombre des actifs potentiels, exprime le taux de mobilisation de la force de travail au niveau du territoire. Un marché du travail efficace est synonyme d'une meilleure utilisation de la main-d'œuvre. Ce paramètre renseigne également sur une dimension importante du bien-être social, il s'agit de l'accès à l'emploi.

- Le taux d'activité, calculé par le nombre d'actifs potentiels rapportés à la population totale, renseigne sur l'importance de la part de population pouvant être utilisée dans la production. Il reflète une caractéristique de la pyramide des âges de la population du territoire.

Par ailleurs, dans le cadre des examens territoriaux menés par l'OCDE afin d'évaluer la compétitivité de certaines régions métropolitaines, une étude a été réalisée pour déterminer l'importance de chacun des facteurs composants l'indicateur " PIB par habitant ", à savoir ; la productivité, le taux d'emploi et le taux d'activité (voir graphique en annexe). L'étude réalisée a conclu que parmi les trois facteurs explicatifs de la performance des régions étudiées, la productivité apparaît comme le facteur le plus déterminant dans la compétitivité des territoires. L'étude a montré également que la productivité de la main-d'œuvre explique une part importante des écarts de PIB par habitant entre les régions métropolitaines étudiées.

L'indicateur de contribution à la production nationale :

L'indicateur de contribution à la production nationale (ICP) constitue un révélateur de l'importance relative d'un territoire dans le système de production d'un pays. Cet indicateur est calculé par le rapport entre la production du territoire « i » P(i) et le total de la production nationale $\sum_i P(i)$:

$$ICP(i) = \frac{P(i)}{\sum_i P(i)}$$

Cependant, l'information fournie par cet indicateur reste biaisés par la diversité des tailles des territoires. Plus le territoire est important en superficie et en habitants, plus cette valeur serait plus importante, toutes choses égales par ailleurs. Cet indicateur ne pourrait être juste que si les découpages territoriaux correspondent à des territoires fonctionnels, ce qui est rarement le cas.

Pour corriger ce biais lié à la taille des territoires, les études menées pour l'analyse de la compétitivité territoriale proposent un indicateur de contribution à la production pondéré (ICPP)³²⁴. Cet indicateur est calculé par la multiplication de l'ICP par le prorata inverse de la part du territoire 'i' L(i) dans la population active du pays. Ainsi, la distorsion due à la taille se trouve corrigée.

$$ICPP(i) = \frac{P(i)}{\sum_i P(i)} \times \frac{\sum_i L(i)}{L(i)}$$

³²⁴ Direction de l'Aménagement du Territoire, Maroc. (2002). La compétitivité territoriale : Rapport de synthèse. p 49 et 50.

La part de contribution aux exportations nationales :

Les définitions présentées de la compétitivité territoriale accordent une grande importance à la capacité du territoire à confronter la concurrence sur les marchés internationaux. En fait, le passage par le test du marché est considéré comme étant une évaluation objective de la compétitivité d'un territoire.

Cette capacité de confronter la concurrence sur les marchés internationaux peut être approchée par la part du territoire dans les exportations nationales³²⁵. Cet indicateur est calculé par le rapport entre les exportations du territoire étudié vers les marchés internationaux et le total des exportations nationales. De même que pour l'indicateur de contribution à la production, la différence des tailles des territoires peut être corrigée par le prorata inverse de la population active de la région rapportée à la population active du pays.

En effet, cet indicateur permet de montrer l'importance du territoire étudié dans l'effort national d'exportation et de mesurer sa performance sur les marchés internationaux et la comparer avec les performances des autres unités territoriales nationales. D'un autre côté, cet indicateur permet d'apprécier le degré d'intégration d'une économie territoriale dans l'économie internationale et de renseigner sur ses avantages comparatifs.

3.2 Les indicateurs relevant de la capacité attractive

La compétitivité d'un territoire peut être appréhendée à travers un autre angle de vu que celui de sa capacité à créer de la richesse et à confronter la concurrence sur les marchés. Une approche par l'attractivité permet de relever des aspects significatifs de la compétitivité d'un territoire.

En fait, la compétitivité d'un territoire peut être saisie à travers sa capacité à attirer les investissements et les ressources humaines. Deux indicateurs peuvent être présentés dans ce sens ; la part dans les investissements directs étrangers (IDE) attirés sur le territoire national et le solde migratoire relatif à la main d'œuvre.

La part du territoire dans les investissements directs étrangers attirés sur le territoire national :

La part d'un territoire dans les investissements directs étrangers (IDE) attirés sur le territoire national constitue un indicateur significatif du degré de sa compétitivité. Cet indicateur permet le double avantage ; celui de situer le territoire étudié par rapport aux autres territoires nationaux au regard de son attractivité aux investissements étrangers, et celui de donner une idée sur sa visibilité au niveau international.

En fait, les investisseurs étrangers, contraints par une compétition rude au niveau international, sont très exigeant relativement aux conditions demandées pour l'implantation de leurs investissements. En effet, l'importance des IDE attirés signifie que le territoire en question rassemble un ensemble de facteurs qui permettent aux entreprises attirées d'améliorer leur performance et leur compétitivité.

Le solde migratoire relatif à la population active :

Le solde migratoire est défini par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) comme étant « la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année ». En effet, un solde migratoire positif reflète le caractère attractif d'un territoire, alors qu'un

³²⁵ Direction de l'Aménagement du Territoire, Maroc. (2002). La compétitivité territoriale : Rapport de synthèse. p 53.

solde migratoire négatif reflète sur son caractère répulsif. Cet indicateur renseigne sur les dynamiques économiques des territoires ; ceux qui connaissent des soldes positifs sont les territoires qui connaissent un développement économique.

Le solde migratoire constitue un véritable indicateur de la compétitivité des territoires surtout lorsqu'il est appliqué sur les tranches d'âge les plus concernés par la recherche d'emploi. Etant donné que les ressources humaines les plus qualifiées constituent l'un des facteurs les plus importants de compétitivité des territoires, un indicateur plus fin peut être construit à partir du solde migratoire se rapportant à cette catégorie de ressources humaines qualifiées.

4 La politique des pôles de compétitivité ; un outil en faveur de la compétitivité territoriale

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, beaucoup de pays ont opté pour des politiques économiques se fondant sur les pôles de compétitivité (Allemagne, France, Corée du Sud, etc). La France a amorcé depuis 2004 une politique industrielle cherchant à puiser dans les ressources territoriales. Cette nouvelle politique qui se base sur la création de pôles de compétitivité a été initiée pour mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité au premier rang desquels figure la capacité d'innovation.

Un pôle de compétitivité est défini comme étant « *une combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une synergie autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché, et doit rechercher une masse critique pour atteindre une compétitivité et une visibilité internationale* »³²⁶.

Souvent, la gouvernance d'un pôle de compétitivité est assumée par une structure juridique sous format associative. Des contrats cadres définissent pour chaque pôle les priorités stratégiques, le mode de gouvernance et les rôles des différents partenaires (Etat, collectivités, universités, centres de formations, entreprises), le leadership étant assuré par les acteurs du monde industriel (grands groupes, PME).

En fait, les éléments clés de succès des pôles de compétitivité se résument dans une stratégie commune de développement élaborée par les acteurs du territoire, des partenariats forts entre acteurs notamment ceux issus du monde industriel et de la sphère de la recherche, la concentration sur des technologies à haut potentiel et la visibilité internationale.

³²⁶ Largier, A., Lartigue, S. & al. (2008). Clusters mondiaux : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. p 48.

Document fait référence à : (N Jacquet, D. Darmon. (2005). Les pôles de compétitivité : le modèle français. La documentation française).

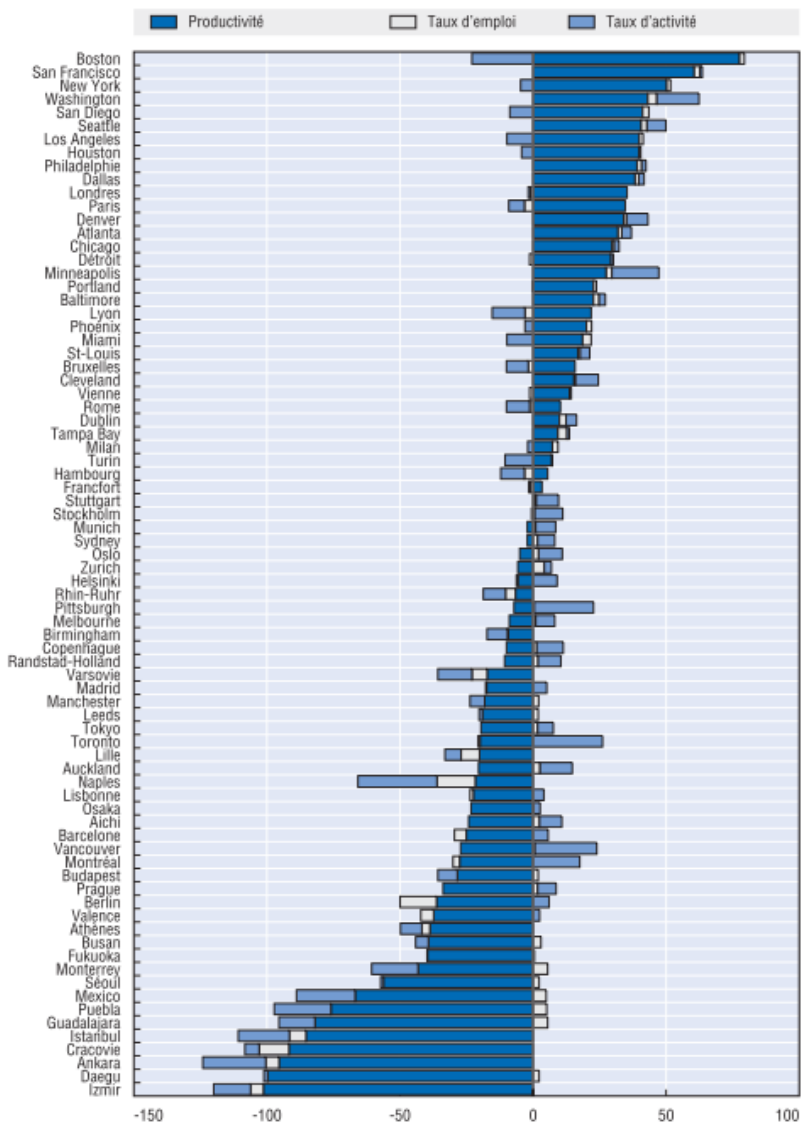
Conclusion

La notion de compétitivité territoriale est une notion complexe qui présente des interférences avec d'autres notions voisines telle la performance économique ou l'attractivité territoriale. En fait, la compétitivité territoriale apparait comme une notion plus large qui intègre en plus de la performance et de l'attractivité l'ensemble les ressources matérielles et immatérielles présentes au sein d'un territoire.

De nos jours, les ressources dont peut disposer un territoire sont de plus en plus liées à la maîtrise de savoirs et technologies, à l'existence d'un capital humain particulier et à la gouvernance de ses institutions. L'évolution du niveau de compétences du capital humain se traduit ainsi au niveau de l'augmentation de la productivité des entreprises existantes, de la création de nouvelles entreprises et de l'attraction des entreprises extérieures. Une meilleure gouvernance des institutions du territoire se traduit, quant à elle, par plus de souplesse dans l'action des acteurs et plus d'habilité à former des clusters.

Annexe

Principaux déterminants des écarts de PIB par habitant



Source : Examens territoriaux de l'OCDE - Ville, compétitivité et mondialisation, P50, 2006